

Si le recrutement d'agents en situation de handicap est une des réponses à l'obligation d'emploi (OETH), la responsabilité des employeurs va bien au-delà de cette notion d'obligation d'emploi. L'employeur porte la responsabilité d'assurer une politique d'insertion professionnelle et sociale inclusive des travailleurs en situation de handicap. Le processus de recrutement doit donc être structuré, il doit intégrer un processus d'intégration avec pour objectif une sécurisation des parcours professionnels.

Pré-requis

Tout agent, tout salarié occupant ou en voie d'occuper une mission de référent handicap au sein de son établissement, de sa collectivité, de son administration ou de son entreprise possédant un niveau de connaissance équivalent aux objectifs définis dans le cadre du module 1 « Le handicap au travail : les fondamentaux ».

Les formateurs s'assurent en amont de l'inscription à ce module, que le stagiaire répond aux pré-requis équivalents au niveau de connaissances attendu.

Objectifs

- Maîtriser le cadre statutaire et les dispositions réglementaires relatifs au recrutement et à l'intégration de travailleurs en situation de handicap
- Structurer un processus de recrutement inclusif en mobilisant l'ensemble des acteurs ressources internes
- Mettre en place un processus d'intégration impliquant le collectif de travail
- Connaître les différents leviers existants et apprendre à les mobiliser
- S'appuyer sur un réseau d'acteurs ressources et de dispositifs externes

Programme et contenu

- Présentation des obligations réglementaires en matière de recrutement basées sur les principes de non-discrimination et d'égalité de traitement
- Présentation des leviers existants en matière de recrutement et d'intégration
- Zoom sur le contrat d'apprentissage
- Référent handicap : quel rôle dans le processus de recrutement ?
- Comment accompagner l'intégration d'un agent en situation de handicap nouvellement recruté
- Présentation des acteurs internes et externes et dispositifs mobilisables

Méthode pédagogique

- Apports théoriques
- Approche expérientielle par :
 - l'échange sur les pratiques et retours d'expériences
 - Mise en situation de recrutement et d'intégration
 - Études de cas pratiques

Formateur

Consultant-Formateur spécialisé dans le domaine de l'emploi et du handicap.

Évaluation des acquis

À l'issue du module, une évaluation des notions acquises sera proposée. L'évaluation peut donner lieu à un échange individuel sur un point spécifique non acquis.

Durée

1 jour

Dates et lieux

Le mode présentiel est privilégié si les conditions sanitaires le permettent.

Cette session de formation aura lieu le 5 mai 2023, dans les locaux d'agir'H situés 24, rue Aristide Bergès à Chambéry.



[Voir le calendrier de formation](#)

Inscription au plus tard deux semaines avant le début de la formation.

6 à 12 participants maximum par session.

Lors de l'inscription vous pourrez préciser vos besoins en compensation/aménagements.



Pré-inscription

Contact et référent accessibilité aux personnes handicapées

Amandine BONNEFOY

☎ 06.81.05.27.00

✉ abonnefoy@agir-h.org

Tarif

Tarif de ce module : 380 € par participant

Sur devis pour les demandes de formation collective en intra ou inter.

Modules complémentaires

Cette formation s'inscrit dans le cadre du [parcours de formation « être référent handicap dans la fonction publique ou en entreprise »](#) en 9 modules de 1 à 3 jours.